

Évaluer les situations d'enfants en danger : utiliser un référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance

■ CONTEXTE

L'évaluation des situations d'enfants en danger dans le cadre de la protection de l'enfance nécessite d'examiner différents domaines : le contexte socio environnemental, économique et culturel de vie de l'enfant, la santé et le développement de l'enfant, la parentalité et l'exercice des fonctions parentales.

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a attribué aux Conseils généraux la responsabilité du recueil, de l'évaluation et du traitement des informations préoccupantes. Cette mission est une des priorités pour les Conseils généraux et les acteurs qui concourent à la protection de l'enfance.

Les pratiques sont très diverses d'un département à l'autre et au sein des départements. Les professionnels qui pratiquent les évaluations sont en demande d'outils et de méthodes.

■ CONTENU

- Le contexte législatif et réglementaire de la protection de l'enfance.
- Présentation et appropriation du référentiel d'évaluation des situations d'enfants en danger élaboré par le CREA Rhône-Alpes en collaboration avec l'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED).
- Présentation du processus d'évaluation soutenue par le référentiel.
- Les théories explicatives de la maltraitance qui fondent la construction du référentiel et en particulier la théorie de l'attachement.

■ MÉTHODE DE FORMATION

- Apports législatifs et réglementaires.
- Apports théoriques et conceptuels.
- Présentation et appropriation du référentiel d'évaluation CREA Rhône-Alpes / ONED.
- Études de cas.